

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index
- Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:
- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

LE CARACTERE DU ZELE PASTORAL

Et la formation des jeunes clercs

Allocution de Sa Sainteté Pie X, le 12 décembre dernier.

« Vénérables frères,

J'aurais voulu vous recevoir un à un, en audience particulière, et parler à chacun de vous, *os ad os*. Mais, au milieu d'une telle affluence, —vous le reconnaîtrez vous-mêmes, —mon désir, si ardent qu'il fût, ne pouvait être satisfait.

« Par ailleurs, la plupart d'entre vous désirent rentrer dans leurs diocèses, et, en cela, ils méritent toute mon approbation ; car rien est plus doux à un père que de se trouver au milieu de ses enfants, surtout à la veille des saintes solennités de Noël.

« Recevez donc ici mes remerciements, pour avoir répondu à mon invitation, et, par votre présence, rendu plus solennelles soit les fêtes de Marie immaculée, soit la canonisation des nouveaux saints, Alexandre Sauli et Gérard Majella.

« Recevez, en même temps, le salut affectueux de Celui qui se sent pour vous Père et Frère. En vous congédiant, je vous laisse comme adieu ces paroles de l'Apôtre : *Gaudium meum et corona mea !* Oui, vous êtes ma joie ! parce que, appelés à partager avec moi les fatigues apostoliques, dans le gouvernement de l'Eglise de Jésus-

Christ, j'attends de vous, à juste titre, la plus généreuse et la plus efficace collaboration.

« Vous êtes ma couronne ! parce que les vertus qui brillent en vous augmentent la splendeur de la dignité dont le Seigneur a voulu me revêtir, malgré mon peu de mérite.

« Les temps se font difficiles et malheureux pour l'Eglise catholique : ne nous en troublons point.

« Sur la terre l'Eglise est militante : à nous d'être les capitaines qui conduisent les troupes au combat. N'avons-nous pas, comme puissant encouragement, la certitude de la victoire ? Devant nos yeux sont toujours ces divines paroles : *Non veni pacem mittere sed gladium. Si me persecuti sunt, et vos persequuntur. Sed confidite, ego vici mundum.*

Si nous savons être, par la doctrine, la lumière du monde ; par nos exemples, le sel de la terre ; si, en un mot, nous faisons valoir, comme un trésor ce que saint Paul recommandait à ses disciples, Tite et Timothée, à savoir : 1° la sainteté et la perfection de la vie ; 2° la vigueur de la doctrine ; 3° l'esprit d'abnégation et de sacrifice ; 4° le zèle actif et éclairé ; 5° la charité, forte et douce à la fois, nous nous concilierons l'amour et la vénération des bons, l'estime et le respect de nos ennemis eux-mêmes.

Dans cette œuvre difficile, que votre soutien soit l'amoureuse Providence de Celui qui, envoyant ses apôtres à travers le monde comme des agneaux au milieu des loups, les rassura et les exhorta à ne rien craindre,

persuadés qu'il se tiendrait toujours à leurs côtés : *Ecce ego vobiscum sum usque ad consummationem sæculi.*

« D'autre part, la difficulté de l'œuvre, mise en regard de nos pauvres forces, nous portera à nous considérer sans cesse comme des instruments inutiles entre les mains du Seigneur, et à recourir à lui dans nos plus grandes nécessités. Il nous exaucera et ainsi nous fera redire : *Omnia possum in eo qui me confortat.*

« Je ne vous fait, vénérables Frères, qu'une seule recommandation : veillez sur les séminaires et sur les aspirants au sacerdoce.

« Vous le savez : il ne souffle que trop sur le monde un air d'indépendance meurtrier pour les âmes, et cette indépendance s'est introduite même dans le sanctuaire : indépendance non seulement vis-à-vis de l'autorité, mais encore vis-à-vis de la doctrine. Il en résulte que certains de nos jeunes clercs, animés de cet esprit de critique sans frein qui domine aujourd'hui, en arrivent à perdre tout respect pour la science dérivée de nos grands maîtres, des pères et des docteurs de l'Eglise, interprètes de la doctrine révélée.

« Si jamais vous avez dans vos séminaires un de ces savants au type nouveau (*di nuovo conto*), délivrez-vous-en au plus vite, et, à aucun prix, ne lui imposez les mains. Vous vous repentirez toujours d'en avoir ordonné, ne fût-ce qu'un seul, jamais de l'avoir exclu.

« En rentrant dans vos diocèses, vous direz à vos fidèles que le Saint-Père les bénit tous de cœur et se recommande à leurs prières.

« Chacun de vous, le jour de fête qu'il jugera le plus opportun, pourra donner solennellement au peuple la bénédiction papale, avec l'indulgence plénière pour ceux qui se seront confessés et auront communies.

« Qu'elle vous accompagne, pendant votre voyage, la bénédiction que je vous donne à tous, avec une spéciale affection, au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit »

LES DÉMOCRATES CHRÉTIENS AUTONOMES

En Italie

LES journaux d'Europe ont signalé à diverses reprises les actes significatifs de plusieurs éminents prélats d'Italie contre les démocrates chrétiens autonomes de ce pays.

Voici le texte de deux de ces importants documents.

Le premier est de S. Em. le cardinal Callegari, évêque de Padoue :

Joseph Callegari, *cardinal-prêtre de la sainte Eglise Romaine du titre de Sainte-Marie in Cosmedin*, par la miséricorde de Dieu, évêque de Padoue et par l'autorité du Saint-Siège chancelier de la Faculté pontificale de théologie de Padoue.

Aux Comités de l'Œuvre des Congrès, aux Cercles de la Jeunesse catholique et à toutes les Associations catholiques

d'hommes et de femmes de la ville et du diocèse, salut et bénédiction.

Dans le No 242 du journal *l'Avvenire d'Italia*, 17 décembre 1964, on lit, entre plusieurs autres, cette information datée de Padoue : « Le 22 janvier prochain, l'avocat Bertini sera parmi nous pour une conférence de propagande qui lui a été demandée par le cercle démocratique chrétien. La conférence sera donnée dans la salle de la Grand'Garde. Il paraît que Bertini inaugurerà une tournée de propagande dans les différentes villes de la Vénétie. »

Quand nous en fûmes averti, nous pensâmes que la nouvelle était sans fondement, car il nous semblait impossible que, dans notre cité, des personnes professant la religion catholique, et se disant fidèles à l'Eglise, propagassent ces associations qui ont été récemment condamnées par de solennelles déclarations du Pape et de sa suprême autorité. Mais la conférence de propagande en faveur des cercles démocrates chrétiens autonomes, ainsi qu'ils s'intitulent, a été annoncée de nouveau, et, d'après ce qui nous a été dit, quelques jeunes gens exclus du cercle de la Jeunesse catholique italienne de Saint-Antoine en sont les promoteurs et se sont mis en quête d'auditeurs et d'adhérents, sans se préoccuper aucunement de l'assentiment de l'autorité ecclésiastique.

En conséquence, afin de remplir le devoir qui nous incombe comme pasteur de cette partie choisie du troupeau de Jésus-Christ, et pour mettre en garde nos fils

contre le danger de se laisser séduire par de fausses apparences, nous déclarons solennellement que le Cercle Démocratique Chrétien-Autonome, en tant qu'il est déjà constitué ou en voie de l'être, est une association qui non seulement n'est pas reconnue par notre autorité, mais qui est explicitement et formellement condamnée par nous, comme refusant au Souverain-Pontife et aux évêques l'obéissance qui leur est due, et tendant, contre notre volonté, à semer dans les rangs des vrais catholiques la dissension et le schisme, au grand préjudice du bien non seulement de l'Eglise, mais de la société qu'elle prétend sauver en se tenant séparée de Celui qui possède seul le secret du vrai bien du peuple.

Nous exhortons donc, au nom et en vertu de l'autorité de Jésus-Christ, tous ceux à qui notre présente lettre est adressée, de ne pas se mêler au petit nombre de ces dévoyés qui, aveuglés par un incroyable orgueil, s'écartant du glorieux sentier où ils marchaient autrefois et, tout en osant se dire *chrétiens*, manquent aux premiers devoirs et à l'esprit du christianisme. Et, pour accomplir notre devoir tout entier, nous ordonnons à tous les présidents sans exception, des associations catholiques d'hommes et de femmes de la ville et du diocèse, d'expulser de leurs associations quiconque, après avoir été averti en temps opportun et à deux reprises, continuerait à favoriser en quelque manière que ce soit, le cercle démocratique soi-disant chrétien de Padoue et les œuvres qu'il entreprend, les assurant que, s'ils ne le font

pas, ils manquent à un devoir de conscience grave et formel.

Quant à ceux de nos fils qui, bien qu'en très petit nombre, sans tenir compte de leur inexpérience et de leur incompetence, croient pouvoir atteindre un but élevé en se soustrayant à la conduite maternelle de l'Eglise, nous nous tournons vers eux avec une très vive affection paternelle et nous leur adressons une prière. Qu'ils réfléchissent au mal qu'ils font d'abord à eux-mêmes, ensuite à leurs frères et à l'Eglise leur mère très tendre.

Qu'ils pensent que celui qui veut amasser sans le Christ dissipe, et que, en ne se soumettant pas à l'autorité établie par le Christ et transmise au Pontife romain et aux successeurs des apôtres, ils se séparent nécessairement du Christ qui a dit : « Celui qui vous écoute, m'écoute, celui qui vous méprise me méprise ainsi que le Père qui m'a envoyé. » Qu'ils se persuadent que la question sociale, étant liée étroitement aux principes de la foi et de la morale chrétienne, est du domaine de l'Eglise qui a le droit de la résoudre selon le mode et dans les formes par elle approuvées. Qu'ils écoutent la voix de Dieu les appelant par notre bouche à consoler le Pape, à réjouir notre cœur afin que l'action catholique puisse se développer dans toute son ampleur et qu'ils ne soient pas réduits un jour à s'apercevoir qu'ils se sont exposés, par une conséquence logique de leur erreur, au danger de perdre la foi et de devenir les ennemis du bien qu'ils voulaient servir.

Nous accordons à tous, du fond du cœur, notre bénédiction.

Padoue, 14 janvier 1905.

† J. card. CALLEGARI,

évêque.

DON EUGÈNE DOTT CAPPUZZO,

Chancelier.

AVIS. — *Messieurs les révérends curés des églises de la ville et de la banlieue liront au peuple la présente lettre pastorale, dimanche prochain, 15 janvier.*

Voici maintenant une lettre de S. Em. le cardinal Baccilieri, évêque de Vérone :

A M. le président du Comité diocésain et des autres sociétés catholiques de Vérone.

J'apprends par les journaux que le 15 de ce mois de janvier, un démocrate chrétien autonome de Padoue doit venir à Vérone pour y tenir une conférence publique sur : *le moment politique actuel et les catholiques*. Je ne sais pas bien quelle valeur il faut attribuer à cette annonce d'une conférence dont je n'ai rien su jusqu'à présent et pour laquelle on ne m'a demandé et je n'ai accordé aucune autorisation, autorisation que je n'aurais pas accordé, d'ailleurs, si elle m'avait été demandée.

Si la nouvelle est vraie, je voudrais que ma voix put parvenir jusqu'aux oreilles du conférencier de Padoue et je lui conseillerais de ne pas quitter la cité Antonine et

de s'épargner la peine de ce voyage et de cette conférence ; parce que ni les catholiques de la cité reine de l'Adige, n'en ont nul besoin, instruits comme ils le sont à ce sujet par qui a le devoir de les enseigner en conformité avec les enseignements très sûrs du Saint-Siège apostolique de Rome ; ni l'évêque de Vérone ne peut permettre, dans les confins de son diocèse, une propagande quelconque en faveur de la démocratie-chrétienne-autonome.

Quoi qu'il en soit, résolu comme je le suis à ne pas tolérer que l'on vienne du dehors semer la discorde dans les rangs laborieux et pressés de nos associations catholiques, ne serait-ce que par précaution, je m'adresse à messieurs les présidents et par leur intermédiaire à tous et à chacun des membres de ces mêmes associations et je rappelle à la mémoire et à la stricte obéissance de tous l'article 14 du *motu proprio* du pontife régnant, Pie X, sur l'action populaire chrétienne, dont voici le texte :

« Dans l'accomplissement de sa tâche, la démocratie chrétienne a l'obligation très stricte de dépendre de l'autorité ecclésiastique en rendant aux évêques et à qui les représente une entière soumission et obéissance. Ce n'est pas d'un zèle méritoire ni d'une piété sincère d'entreprendre des œuvres, fussent-elles belles et bonnes en elles-mêmes, quand elles ne sont pas approuvées par le propre Pasteur » (*Ency. Graves de Comuni*).

En confirmation de cet article, s'il en était besoin, je suis heureux d'ajouter que le Saint-Père, interrogé personnellement par moi sur ce sujet dans l'audience pri-

vée qu'il a daigné m'accorder le 9 décembre dernier, m'a répondu ces paroles textuelles : NOUS DÉPLORONS ET NOUS RÉPROUVONS LE MOUVEMENT DÉMOCRATIQUE-CHRÉTIEN-AUTONOME.

Après tout ceci, je me tiens assuré que les catholiques de Vérone, obéissant aux prescriptions du Souverain Pontife et à la défense formelle de leur évêque, s'abstiendront de participer en quoi que ce soit à la conférence annoncée, si, au mépris de la prohibition expresse de l'évêque, elle avait néanmoins lieu, ce qui, nous aimons à l'espérer, n'advient pas.

Dans cette attente, j'accorde à tous, de grand cœur, ma bénédiction pastorale.

Evêché de Vérone, 10 janvier 1905.

† BARTHÉLEMY, cardinal BACILIERI,
évêque.

LE PAPE ET LA FRANCE

L'allocution aux curés de Paris

VOICI, d'après la *Semaine religieuse* de de Paris, le texte complet de l'allocution prononcée par Sa Sainteté Pie X à l'audience des délégués de MM. les curés de Paris :

« C'est pour Nous une grande consolation, au milieu de nos cuisantes douleurs, de voir des hommes, dont la

vie est consacrée au ministère des âmes, professer envers Notre personne et le Siège apostolique des sentiments d'amour et de révérence et donner des marques éclatantes de leur religion.

« Cette consolation s'accroît encore de ce que ces témoignages nous viennent de la France; ils contribuent en effet, à affermir en nous l'espérance de voir, dans un prochain avenir, cette nation se déclarer ouvertement, non seulement en paroles, mais en actes, la fille aînée de l'Eglise.

« Toutefois, pour que ce bienfait puisse, avec le secours de Dieu, se réaliser en votre faveur, considérez avec attention les avis et les exhortations que votre vénérable archevêque, le cardinal Richard (présent ici en esprit, bien qu'il ait dû faire le sacrifice de n'y être pas de corps), adressait à son clergé dans son allocution du premier jour de l'an; il mettait sous les yeux de ses prêtres l'exemple du bienheureux Jean-Marie-Baptiste Vianney et il les pressait de travailler à leur sanctification personnelle et au salut des âmes.

« C'est, à la vérité, un fait indéniable entre tous que si la divine Providence a permis et de nos jours, la glorification du B. Jean-Baptiste-Marie Vianney, ç'a été pour que tous les curés du monde, vénérant en lui un nouveau protecteur, considérassent dans sa vie les traits de cette vertu modèle, qu'il leur faut reproduire à leur tour, s'ils veulent exercer en perfection la charge des âmes, la plus élevée et la plus illustre de toutes.


« Dans ces pensées, je vois prie et vous conjure de

vous souvenir toujours de votre vocation, de votre mission, de votre dignité, de défendre chaque jour davantage, avec élan et d'un zèle viril, la cause de Dieu et de sa sainte Eglise, de vous appliquer assidûment au salut des âmes, de déjouer les embûches de vos adversaires de combattre leurs erreurs et de repousser leurs assauts. Pour réaliser ce programme devenez, avec l'aide du B. Vianney, le vivant exemplaire de vos ouailles et prêtez une oreille docile aux désirs et aux conseils de Notre cher fils, votre très vigilant archevêque.

« Que la bénédiction apostolique vous encourage dans cette voie : c'est d'un cœur débordant d'affection que Nous l'accordons à Notre vénérable frère le cardinal archevêque et à vous tous, chers fils, comme le gage des faveurs célestes et en témoignage de Notre particulière charité ».

PIE X ET LE COLLEGE CANADIEN

Audience du 5 janvier 1905

 le supérieur du Séminaire Saint-Sulpice lut au Souverain-Pontife, en un latin magnifique, une adresse dont voici la traduction :

Très Saint-Père,

« Aux pieds de Votre Sainteté vous voyez nos évêques.

« Eux qui ont fondé dans Rome même le Collège du
« Canada, ils sont heureux d'en offrir les directeurs et
« les élèves à votre paternelle bonté. Il est le dernier
« venu de tous les collèges de la Ville Sainte et celui de
« tous qui représente la plus lointaine contrée. Pourtant,
« Très Saint-Père, vous n'en mépriserez pas les jeunes
« années. Vous n'éloignerez pas ceux qui sur terre et sur
« mer ont franchi tant de milles pour se rapprocher de
« Votre Sainteté, comme les plantes semées loin du soleil
« n'ont point de repos qu'elles n'aient exposé leur tige
« aux rayons dont elles sont si avides.

« Après que vos prédécesseurs, Très Saint-Père, eurent
« accordé au Canada le bienfait d'une Université, on a
« senti le besoin d'envoyer une élite puiser la plus pure
« doctrine aux sources mêmes de l'enseignement, à Rome.
« La Compagnie de Saint-Sulpice qui avait autrefois
« accepté la tutelle d'une ville naissante qui portait au
« début le nom de Marie, a cru de son devoir d'ouvrir au
« sein même de Rome, aux étudiants du Canada, une
« demeure dédiée à la Vierge Immaculée, Mère de Dieu,
« et à saint Joseph, son glorieux époux; et cette maison
« a été établie par l'autorité du Saint-Siège Apostolique
« et de l'épiscopat canadien, et elle compte déjà seize
« années d'existence, portion considérable de la vie
« humaine.

« En cette saison de l'année, Très Saint-Père, notre
« Canada est glacé et enseveli sous la neige. Mais les cœurs
« des fidèles y sont ardents et enflammés d'amour pour
« le Christ Notre-Seigneur, pour la Mère du Christ, notre

« Dieu, pour l'Eglise du Christ et le Vicaire du Christ.
 « Sous les auspices de votre bénédiction, les jeunes gens
 « qui sont devant vous, Très Saint-Père, y rapporteront
 « avec le flambeau de la foi le feu du zèle allumé à Rome,
 « que ni les frimas, ni l'immensité de l'océan, ni le temps
 « ne parviendront jamais à refroidir.

« Ne différez donc pas, Très Saint et très aimé Père, à
 « étendre jusqu'à des terres éloignées dans l'espace, mais
 « toutes voisines et toutes unies par la foi, le rayon
 « apostolique de votre bénédiction, à la chaleur duquel
 « il n'est personne qui se puisse soustraire, car il émane
 « du soleil même de justice, Notre-Seigneur Jésus-Christ,
 « dont vous représentez la personne et la charité et dont
 « vous exercez la puissance qui ne se signale que par des
 « bienfaits.»

Le Saint-Père souligne d'un sourire de satisfaction plus d'un passage de cette adresse, et aussi il frissonne aimablement en entendant dire que notre pays était en ce moment enseveli sous la glace et la neige.

Quand M. Lecoq eût fini de parler, le pape commença par lire une réponse, en langue latine dont voici la traduction :

« Nous vous sollicitons de tout notre cœur, bien chers
 « jeunes gens, des très beaux sentiments d'inaltérable
 « gratitude dont vous venez, en notre présence, de faire
 « profession à l'égard de nos vénérables Frères, les évê-
 « ques du Canada, qui fondèrent dans cette Ville Sainte
 « le Collège Canadien ; et il nous est très agréable de

« vous appliquer ce que dit l'Évangile des ouvriers de la
« vigne du Seigneur : *Les derniers seront les premiers*. Nous
« connaissons, en effet, parfaitement, les fruits abondants
« de piété et de doctrine que les prêtres canadiens reti-
« rent de leurs études faites à Rome, de même que nous
« nous réjouissons des œuvres excellentes qu'ils accom-
« plissent à leur retour au pays.

« Travaillez donc fortement, très chers enfants, et
« appliquez-vous de plus en plus à confirmer par vos
« bonnes œuvres votre vocation et le choix qui a été fait
« de vous. Sachez apprécier la faveur que Dieu dans sa
« bonté vous a accordée ; faites fructifier les talents que
« vous avez reçus de lui ; et ainsi lorsque viendra le
« Divin Maître, vous pourrez l'entendre vous dire : *Coura-*
« *ge, bon et fidèle serviteur, entre dans la joie de ton Seigneur*
« Qu'à cela vous aide et vous stimule la bénédiction
« apostolique qu'aux vénérables évêques, aux directeurs
« du Collège, à vous tous et à vos proches nous accor-
« dons de tout cœur ».

UNE AME DE MOINE (1)

Le caractère héroïque !

(Suite)

UN chevalier, un apôtre ! Quand il a été dit d'un homme qu'il fut l'un et l'autre, le panégyriste apparaît rudement en mal de phrases et de superfluités qui veut parler encore de caractère héroïque. Dans une époque pauvre en solides valeurs, où l'éloge a si tôt fait de déborder ceux qu'il magnifie, une judicieuse et noble sobriété n'est-elle pas le premier mérite et le premier devoir de celui qui veut louer ?

Et pourtant, quand on fait l'histoire d'une vie pleine, quand on a voulu plonger le regard au fond d'une âme où le travail de Dieu s'est creusé un lit profond comme celui de la mer, on se prend à songer qu'il est encore des souvenirs et des noms assez robustes et assez lourds du

(1) Voir livraison du 1er février et du 15 mai 1904.

Je donne aujourd'hui, bien en retard, cette troisième partie d'une étude commencée il y a déjà plus d'un an. Les professeurs m'excuseront sans excuses. Les autres devront apprendre que le prêtre de collège, par cela qu'il appartient à tout le monde, est l'homme qui s'appartient le moins à lui-même. L. A. G.

côté de la gloire pour ne pas courber sous le poids de la louange.

Les grandes âmes veulent être taillées comme les diamants. Multiplier les jours ouverts sur ce qui fut leur vie, c'est multiplier leurs surfaces resplendissantes, les effets du mystérieux foyer de sendeurs inépuisables qu'elles portent au dedans d'elles-mêmes. « Dans toute vie intérieure fortement conduite, a dit M. Georges Goyau —au cours de ces pages d'une synthèse magistrale où il a résumé l'œuvre et la vie du philosophe Olle-Laprune— on pressent une part de mystère, d'indefini, ou tout au moins d'inédit ». Levons un autre coin du voile qui dérobe la vie intime du Dominicain Henri Didon. Nous verrons mieux le puissant ressort moral qui tint l'âme du moine droite et inflexible aux coups de l'épreuve. Et pourquoi ne pas ajouter que nous palperons comme à loisir, le fier acier dont furent forgées la trempe de l'apôtre et l'armure du chevalier ?

On a écrit de lui, que « ses instincts le portaient vers l'héroïque, que sa vertu l'y maintint ». Il était le fils d'une femme au caractère antique qui porta dans la vertu quelque chose de viril et d'indomptable. Et le moine, plus tard, au sentiment de ce qu'il aura reçu de sa mère lui rendra cet hommage significatif : « Je n'ai jamais eu peur de la vie quand j'ai songé à ma mère »—Henri Didon n'était-il pas le fils aussi bien des rudes montagnes du Grésivaudan ? Tout le caractère de la nature de son pays, âpre, fière et grandiose, se reflétait dans le sien. Quand on scrute ce caractère de moine et qu'on se

prend à refaire l'ambiance d'atmosphère, d'horizons et de sites qui lui aurait pu laisser son empreinte et qui l'explique, on rêve incontinent d'une nature tourmentée, aux lignes sévères et heurtées, aux cîmes neigeuses, aux rocs dénudés avec des pentes sauvages creusées de torrent sécumeux. Ce fut la nature où l'enfant grandit et dont il garda toute sa vie la forte et granitique empreinte.

Je veux me borner cette fois à raconter la grande épreuve de la vie du Père Didon, et à exposer ce que fut à cette époque le vrai fond de son âme. Qui veut prendre la stature morale d'un homme n'a guère besoin de l'approcher dans tous les détails de sa vie. Qu'il le voie seulement dans une de ces prises de corps émouvantes et dramatiques avec le spectre qu'on nomme le malheur. L'adversité n'est pas seulement la grande éducatrice, c'est aussi la révélatrice incomparable des caractères. Dans toute vie d'homme vraiment digne de la robustesse de ce beau mot, il y a l'heure de la crise suprême où les fronts sont couchés comme les grands arbres sous la violence de l'orage, les uns, les inconsistants, les mal affermis, pour rester penchés sur le sol comme des troncs vermoulus, les autres, les vraiment fermes, les indomptables, pour se redresser dans la sérénité du ciel, avec le nimbe ensoleillé des chênes invincibles.

C'était donc après le carême de 1880. Déjà compromis par les batailles d'idées qui s'étaient livrées au pied de sa chaire, l'année précédente, lors de ses fameuses con-

férences de S. Philippe du Roule, sur *le Divorce*, dénoncé cette fois, non plus à l'archevêché de Paris, mais à Rome, auprès du Général de son Ordre, le Père Didon avait reçu l'ordre de se rendre auprès du P. Larocca. Il était parti pour l'Italie, écrivant plein de confiance : « Ils sont émus là-bas et je pense que je parviendrai à les rassurer ». Le 8 avril il se présentait chez le Maître Général. Voici l'entrevue racontée par lui-même.

Je ne suis arrivé à Rome que jeudi, avant-hier. Ma première démarche a été de me rendre auprès du Général de l'Ordre, le P. Larocca. Quand je suis entré chez lui, en me prosternant, selon l'étiquette dominicaine, il s'est levé, m'a embrassé, puis, il s'est rassis dans son fauteuil, j'étais à côté de lui, à gauche. J'ai pris la parole et je lui ai dit : « Mon Révérendissime Père, me voici pour recevoir vos ordres » — « Eh bien ! m'a-t-il répondu, d'une voie émue et étouffée, c'est grave et triste. Vous n'êtes pas sans savoir la fâcheuse impression produite par vos Conférences ; vous avez pris une mauvaise voie, vous n'êtes pas un apôtre, vous êtes un tribun, vous ne convertissez pas les incroyants, vous les confirmez dans leur incrédulité, vous n'avez pas l'Esprit de l'Evangile ; vous avez compromis l'Ordre en disant qu'il était dans vos idées ». J'ai écouté tout cela sans mot dire. Il me semblait qu'une force plus haute me commandait de me taire. Je me suis tu, dans la plus parfaite quiétude et la plus inaltérable sérénité. Alors j'ai dit au Général : « Eh bien ! Révérendissime Père, que faut-il que je fasse ? » —

Il a hésité un instant et il a répondu : « Il faut que vous vous retiriez en Corse, à Corbara, dans un couvent solitaire. Vous n'y prêcherez pas ; vous n'y confesserez pas ; vous prierez et vous étudierez jusqu'à nouvel ordre ».

« Quand voulez-vous que je parte ? » — « Le plus tôt possible et dès que vous serez reposé ». — « Je vous demande seulement, mon Révérendissime Père, de ne pas quitter Rome avant d'avoir vu le Pape et d'attendre, quelques jours, mon audience ». — Il me l'a permis.

Il faut s'incliner devant l'attitude du moine condamné. Qu'on est loin, certes, du scandale, de la révolte qu'avaient escomptée ses ennemis irréductibles. Le religieux avait quelque raison de croire injuste ce décret d'exil qui l'atteignait. Le Général avait parlé d'après des rapports inexacts, d'après les violences calculés de certains journaux que des dénigrement systématiques avaient colportés jusqu'à Rome. Le Père aurait pu opposer l'approbation d'hommes graves, de chrétiens au sens éclairé comme Pasteur, d'autres haut placés dans l'Eglise et la société, voire même de plusieurs évêques. Il aurait pu citer le témoignage judicieux de son Provincial, le P. Chocarne qui avait déclaré ses Conférences irréprochables. Il préféra se taire. C'était plus prêtre, plus moine, ce qui veut dire plus héroïque.

Il écrit : « J'ai accepté avec une sérénité et une joie étranges, cette première grande épreuve à laquelle le Christ a permis que je fusse exposé, je suis heureux d'avoir été jugé digne de souffrir pour la cause sainte à

laquelle j'ai voué ma vie. C'est le commencement du long martyre, je suis prêt à tout. Qu'importe ma personne! l'œuvre sainte à laquelle je me suis voué, l'œuvre du salut des païens modernes, voilà l'essentiel. Nulle force ne m'arrêtera ».

L. A. G.

(A suivre.)

UNIVERSITE LAVAL à MONTREAL

ADRESSE

PRÉSENTÉE À

Son Excellence Le Gouverneur-Général

PAR M. LE VICE-RECTEUR

Le 25 janvier 1905

A Son Excellence

Le très honorable Sir Albert-Henri-George, comte Grey, vicomte Howik, baron Grey de Howick, dans le comté de Northumberland, dans la pairie du Royaume-Uni et Baronnet ; Chevalier Grand' Croix de l'ordre très distingué de Saint-Michel et Saint-George, etc., etc., etc. ; Gouverneur-Général du Canada.

Excellence,

DANS les circonstances assez rares et toujours solennelles où les multiples organismes qui constituent

notre corps universitaire, s'unissent ensemble pour accomplir ce que j'appellerai une fonction plénière, c'est le privilège du vice-recteur de porter la parole au nom de tous les membres de la corporation tant administrative que professorale, et au nom aussi des centaines de jeunes étudiants qui viennent ici recevoir l'achèvement de leur formation.

Ce privilège, je remercie la Providence de m'avoir accordé d'en user ce soir pour la première fois. Rien ne pouvait m'être plus honorable et plus agréable, au début de mon vice-rectorat, que d'inaugurer l'accomplissement de l'un des devoirs de ma charge par l'expression très cordiale et l'affirmation publique, en présence de Votre Excellence, de nos sentiments de loyauté envers la couronne britannique.

Vous le savez, Excellence, l'Université Laval est une institution canadienne-française et catholique. Elle a, par conséquent, à côté de ses soeurs aimées et vénérées, les somptueuses et brillantes universités de langue anglaise, son caractère spécial, son esprit particulier, des tendances et des allures qui lui sont propres. Et ces traits distinctifs, elle les tient également d'une charte royale gracieusement octroyée aux messieurs du Séminaire de Québec, et de plusieurs décrets d'institution canonique émanés du Saint-Siège.

Toutefois, cette diversité dans le tempérament, cette variété dans les méthodes et les modes de formation intellectuelle et morale, n'impliquent nullement une idée de dissension. Elles ne tendent même pas à projeter, si légère soit-elle, une ombre d'animosité sur le tableau grandiose à nuances tout à la fois

harmonieuses et diverses que devait présenter, dans la pensée de ses Pères, la vaste Confédération Canadienne.

Excellence, vous venez de quitter non sans émotion les rivages du Royaume-Uni. Ce Royaume, le plus puissant peut-être du monde entier, n'est-il pas habité par trois grandes races ? Eh bien ! je me permets de le demander avec les paroles mêmes de l'un de nos plus illustres hommes d'État, Sir Georges-Etienne Cartier : « cette diversité de races a-t-elle mis obstacle à la gloire, aux progrès, à la richesse de l'Angleterre ? Chacune de ces races n'a-t-elle pas contribué généreusement à la grandeur de l'Empire ? Les trois races réunies, n'ont-elles pas, par leurs talents combinés, leur énergie et leur courage, apporté chacune leur quote-part aux triomphes de l'Empire, à ses lois si sages, à ses succès sur terre, sur mer et dans le commerce » ?

Votre Excellence retrouve ici la même variété. Existante dans les races, il fallait bien qu'elle se reproduisît dans leurs institutions. Nos universités françaises et anglaises vivent donc côte-à-côte, sans se fondre. Mais elles vivent dans une concorde fraternelle, faite de respect mutuel et d'amitié réciproque.

Les étudiants qui en sortent, se retrouvent tout naturellement la main dans la main, pour travailler à l'unisson, avec une émulation féconde, au développement si merveilleux de leur commun patrimoine national, à la gloire de la patrie canadienne que tous ensemble ils veulent une et forte. Et je dois cette justice à nos distingués professeurs des différentes Facultés de Théologie, de Droit, de Médecine, des Sciences et des

Arts, qu'ils ont toujours manifesté un empressement spontané à entretenir ces salutaires principes de tolérance civique et de solidarité nationale, dans l'âme des étudiants de l'Université Laval.

C'est à dessein que je me suis servi du mot entretenir. Car ces règles de patriotisme éclairé, ces éléments de saine et large politique, nos étudiants les avaient déjà puisés dans les nombreux collèges des diocèses de Montréal, Saint-Hyacinthe, Sherbrooke, Valleyfield et Joliette, d'où ils affluent d'année en année vers l'Université, toujours mieux armés et plus disposés au labeur.

Oui, nos collègues classiques, je ne parle que de ceux-là, car ceux-là seuls appartiennent de droit à notre organisation universitaire, ces collègues sont déjà pour les jeunes gens qui s'y forment des écoles de civisme inspirées par la religion, de respect des droits d'autrui et de sincère loyauté aux institutions établies.

Quand il vous sera donné, Excellence, de repasser les mers et de gravir les marches du trône, pour rendre compte de la noble mission que vous tenez de la confiance royale, il ne dépendra pas de nous, veuillez en agréer l'assurance respectueuse, que vous ne puissiez apporter un agréable témoignage à sa Majesté le roi Edouard, surnommé naguère, par notre Vice-Chancelier Mgr Bruchési, le Roi de la paix et de la concorde. Constamment, nous ferons en sorte que vous puissiez dire à Votre Souverain, que sur la terre canadienne tous ses sujets fraternisent dans l'union des cœurs ; que la sève généreuse des deux grandes races française et anglo-saxonne

s'épanouit ici en rameaux entrelacés par une parfaite concorde ; que les générations présentes, reposant sous l'ombrage du drapeau britannique, sont heureuses de respirer, sans rien perdre de l'héritage de leur père, un air de vivifiante et large liberté, qui dilate les poitrines humaines en y faisant couler le sentiment d'une profonde sécurité.

En effet, selon la judicieuse observation de l'un de vos prédécesseurs : « l'action réciproque des idiosyncrasies nationales, loin de nuire à la prospérité commune, introduit dans notre existence une verdure, une fraîcheur, une impulsion éclectique qui, sans cela, ferait défaut ».

Ai-je besoin d'ajouter que votre bienveillance à l'égard de cette Université et votre visible sympathie pour toutes nos œuvres, nous font augurer beaucoup de votre séjour au Canada.

Votre grande expérience sociale et politique, la noblesse héréditaire de vos sentiments, comme l'élévation et la largeur de vos vues, nous sont connues. Et elles nous donnent une sûre garantie que, dans l'exercice de vos nouvelles prérogatives vous aurez à cœur, Excellence, de cimenter en toutes circonstances l'union des âmes appelées à former la nation canadienne, toujours loyale et toujours fidèle à ses glorieuses traditions.

Il est en certain pays une fiction constitutionnelle qui commande de ne pas s'apercevoir officiellement de la présence de la reine, lorsqu'on a l'honneur insigne de haranguer le roi. Je ne sais si pareille abstention est prescrite par le coutumier anglais. En toute hypothèse, je demande à Votre Excellence la permission d'ignorer cette fiction.

Et au nom du personnel universitaire, au nom de toutes les personnes présentes, je vous offre à vous-même, et à votre gracieuse compagne la noble comtesse Grey, l'hommage de notre vénération, la plus cordiale bienvenue au milieu de la population canadienne-française, et nos vœux de bonheur profondément sincères ».

LE MONDE RELIGIEUX

ROME. — Réception du patriciat romain. —
Le 25 janvier, le Saint-Père a reçu, dans la salle du Consistoire, les familles du patriciat et de la noblesse romaine, venues pour lui présenter leur souhaits de nouvel an.

Le prince Marc-Antoine Colonna, assistant au trône pontifical, lut une adresse au nom des personnes présentes.

« Obéissant, dit-il, à vos enseignements, nous mettrons tout notre soin à ce que dans nos familles, soit dans l'intimité, soit dans l'éducation des enfants, soit dans les rapports avec les inférieurs, soit dans les devoirs publics, tous les actes s'inspirent de principes vraiment chrétiens ».

Il terminait en demandant la bénédiction apostolique.

Sa Sainteté répondait à ces paroles en remerciant le prince Colonna des sentiments de dévouement et des

souhaits qu'il lui avait exprimés, en son nom personnel et en celui des familles du patriciat et de la noblesse romaine, qu'il était heureux de voir réunies autour de lui. Il leur retournait ses souhaits de tout cœur et faisait des vœux pour que tous fussent comblés des consolations célestes.

Il remerciait encore le patriciat et la noblesse romaine de leur noble protestation de vouloir coopérer avec toutes leurs forces à cette grande œuvre, si chère à son cœur, et qui doit être au faite de chacune de leurs pensées, celle de « restaurer toutes choses en Jésus-Christ ». Il faut commencer par maintenir intact et pur, au sein de leurs familles, dans l'éducation de leurs enfants, dans les rapports avec les serviteurs, l'esprit de Jésus-Christ, cet esprit de charité qui doit rattacher entre eux tous les hommes, comme les fils d'un même père, et destinés au même héritage.

Et puisque, ajoutait le Saint-Père, les conditions présentes de la société sont tristes, et grands les attentats dirigés continuellement contre la foi et la morale du peuple, il exhortait tous les assistants à exercer au sein de la société et spécialement dans les classes les plus besogneuses, un véritable apostolat ; car il est du devoir de tous de concourir à cette œuvre sainte de régénération chrétienne.

Renouvelant alors à cette réunion choisie ses remerciements pour l'acte de dévouement et d'affectueux hommage qu'elle avait voulu accomplir, il appelait sur tous les assistants, sur leurs familles, sur les personnes qui

leur sont chères, les bénédictions célestes, en gage desquelles il leur accordait de tout cœur la bénédiction apostolique.

ALLEMAGNE.—Le cardinal Fischer aux grévistes mineurs.—Le cardinal Fischer, archevêque de Cologne, a envoyé au trésorier du Syndicat des mineurs chrétiens, à Alten-Essen, une somme de 1,250 fr. pour les familles ouvrières en détresse, à la suite de la grève. Son Eminence a fait accompagner son envoi de la lettre suivante :

« Ci-joint, je vous envoie 1,000 marks pour venir en aide aux familles nécessiteuses des mineurs. Je ne juge pas la grève comme telle, ni ses chances, ni sa raison d'être. Je ne compte qu'avec le fait de la détresse qui atteindra bien des familles, une détresse qui me va d'autant plus à cœur qu'un grand nombre de ces familles appartiennent à l'archevêché placé sous mes ordres. Mais il me sera permis d'y ajouter le vœu que la commission ministérielle, à l'œuvre dans le bassin de la Ruhr, parvienne à écarter d'une manière propice la grève désastreuse pour les sphères les plus nombreuses, qui porte un grave préjudice au bien-être matériel et — ce qui est plus grave encore — à la paix sociale nécessaire pour le développement de notre patrie.

« Pour y parvenir, il faut sans doute la circonspection et la sage modération des facteurs intéressés. J'y joins encore cet autre vœu, à savoir qu'il soit possible par des mesures prévoyantes, notamment aussi avec le con

cours de la législation, de prévenir autant que possible de semblables incidents pour l'avenir. »

TERRE SAINTE.— A JÉRUSALEM.— *Basilique de Saint-Etienne et Ecole biblique* — Le 26 décembre dernier, le sanctuaire dominicain de Saint-Etienne, construit au lieu même de la lapidation du premier martyr, à Jérusalem, a été solennellement érigé en Basilique mineure.

Pour présider cette cérémonie et en accomplir les rites, S. E. Mgr le patriarche, empêché par son état de santé avait délégué son auxiliaire Mgr Piccardo, évêque de Capharnaüm. Au premier rang de l'assistance, on remarquait M. le consul de France, entouré de tout le personnel du consulat, en uniforme. Tous les supérieurs des nombreuses communautés religieuses de la Ville sainte étaient présents.

Après l'Évangile de la messe pontificale, le R. P. Brocard, carme déchaussé du Saint-Mont-Carmel, prononça une vibrante allocution sur les gloires de la maison ; puis le T. R. P. Séjourné, prieur du couvent, donna lecture du Bref pontifical. Avec une concision toute romaine et très saisissante, le précieux document résumait l'histoire si mouvementée du vénérable sanctuaire, construit par l'impératrice Eudoxie, plusieurs fois ruiné et restauré, réédifié enfin de nos jours par les Dominicains français sur le plan primitif. Il relatait ensuite la fondation du couvent et faisait une mention spéciale de l'École pratique d'études bibliques, établie par l'autorité du Saint-Siège. Mû par ces considérations et par les suffrages du

vénérable patriarche de Jérusalem et du révérendissime procureur de l'ordre des Prêcheurs, le Saint-Père élevait le nouveau temple à la dignité de Basilique mineure.

Après cette lecture, le T. R. P. prier de recevoir des mains du pontife, le texte original du Bref, scellé de l'anneau du pêcheur, et les cérémonies se poursuivirent au milieu du plus profond recueillement et dans un ordre parfait.

Le soir, une illumination générale de la nouvelle basilique clôtura dignement cette belle journée.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages reçus à la *Revue*

On pourra se procurer ces divers ouvrages chez les principaux libraires catholiques de Montréal et de Québec.

S'il est vrai, comme le dit Montaigne, que « Toute autre science est dommageable à celui qui n'a la science de la bonté », nous ne saurions mieux faire que de recommander le charmant petit volume que vient de publier M. J. Guibert, supérieur du Séminaire de l'Institut Catholique de Paris : LA BONTE, dont la table suffit à faire l'éloge.

Le prix de la bonté.—Eloge de la bonté ; combien nous

l'aimons dans les autres ; joie qu'elle donne à ceux qui la pratiquent ; sa puissance conquérante.

Les caractères de la bonté. — La bonté compatissante ; la bonté bienfaisante ; la bonté bienveillante ; la bonté aimante.

Les sources de la bonté. — La part de l'esprit dans la bonté ; ce que la bonté doit à la volonté ; le cœur est la source de la bonté ; la religion met au cœur la bonté.

Les contrefaçons de la bonté. — La faiblesse de caractère ; la flatterie ; l'indiscrétion la sensualité.

In-12 encadré : 1 fr. Paris, Poussielgue, 15, rue Cassette.

Lettre à un jeune bachelier sur la virilité chrétienne du caractère, par M. l'abbé Desers, curé de Saint-Vincent de Paul. Brochure in-12, 1 fr. (Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris.)

Cette nouvelle brochure fait suite à la *Lettre à un jeune bachelier sur les objections modernes contre la religion*, parue l'an dernier. Elle aura le même succès que son aînée parmi les jeunes gens et auprès de ceux qui les dirigent.

En le présentant à Son Eminence pour l'imprimatur, l'examineur diocésain écrivait que « ces pages où le moraliste chrétien apparaît doublé d'un écrivain pénétrant seront d'une lecture aussi fructueuse qu'intéressante ». Nous l'espérons avec lui.

Annuaire Pontifical Catholique, 1905, par Mgr A. Bat-

tandier. Maison de la Bonne Presse, 3 et 5, rue Bayard, Paris.

The Canadian Catholic Directory, Ecclesiastical Register and Almanac, 1905. The Catholic Publication Co., Toronto.

La Théologie Affective ou Saint Thomas d'Aquin méditée en vue de la Prédication, par Louis Bail, Docteur en Théologie. Nouvelle édition revue et annotée avec le plus grand soin, mise en français moderne et en harmonie avec les plus récentes décisions de l'église et les dernières découvertes de la science, par M. l'abbé Bangal, Docteur en théologie et en droit canonique. J. M. Soubiron, éditeur Montréal.

Les Sacrements, Instructions d'Apologétique, 1904, par Léon Désers, curé de St-Vincent de Paul, à Paris. Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.

De la Peur de Dieu, par l'abbé J. Cellier, aumônier. Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.

L'Évangile au Japon, au xxe siècle, par MM. Alfred Ligneul supérieur du séminaire de Tokio, et Sylvain Verret, supérieur du petit séminaire de Chartres. Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.

Ernest Lelièvre et les fondations des Petites Sœurs des Pauvres, 1826-1889, par Mgr Bannard. Librairie Vve Ch. Poussielgue, rue Cassette, 15, Paris.
